

nement, la chaire était au midi pour avoir en face plus d'auditeurs dans la nef du nord et ses chapelles. Sur cette chaire en bois, étaient sculptées les armoiries parlantes de l'Arbresle qui sont un arbre ailé et qu'on a peintes sur le pilier qui portait la chaire.

En 1615, Monseigneur de Marquemont vint établir la confrérie du Saint-Sacrement à l'instar de celle du Confalon de Lyon, dans la tribune qui, de l'intérieur du clocher ou beffroi, s'avancait un peu dans l'église et prenait jour sur les trois nefs par une magnifique grille en bois doré. Le règlement de cette confrérie était admirable. Quand un pénitent manquait à l'office il était pointé et payait une légère amende; la somme de ces amendes au bout de l'an se donnait aux pauvres. Si un pénitent était malade, tour à tour deux pénitents le veillaient la nuit. Portait-on le viatique quelque part? au son de la cloche, deux pénitents accouraient pour l'accompagner avec leurs flambeaux. Aux vêpres solennelles, tous ils descendaient de leur tribune, cierge à la main, pour venir recevoir le Saint-Sacrement sous un dais et faire une procession autour des nefs, la figure modestement voilée sous leurs cagoules ou capuchons. Leurs trente ou quarante voix mâles, mêlées aux voix aiguës des femmes et des enfants dans toute l'église et accompagnées par les mélodies de l'orgue, servaient admirablement à la pompe du culte et à l'édification des âmes. Leur suppression les affligea et les éloigna de l'église et des sacrements.

Au-dessus de la tribune des pénitents, était un orgue antique surmonté d'une grande et belle tiare toute dorée, souvenir ou de Pascal II ou de Grégoire X, ou d'Innocent IV et autres papes qui honorèrent de leur amitié les abbés de Savigny.

Maintenant, pour la description du vaisseau de l'église, je n'ai rien de mieux à faire que d'emprunter la plume élégante de l'abbé Roux, dans l'Album du Lyonnais.

« L'église, dit-il, est appuyée (obliquement) contre l'ancien « beffroi. Son style est celui de la fin du xv^e siècle et du